ÉDITORIAL

Michel Barnier ou le malaise d'un changement dans la continuité

PAUL ACKERMANN
𝕏 @paulac

Avec Michel Barnier, Emmanuel Macron a tranché pour l'option d'une France qui penche à droite. C'est son droit, on l'a déjà dit. Quitte à faire entrer, ne serait-ce que passivement, dans la majorité qui maintiendra ce gouvernement au pouvoir les députés Rassemblement national dont il avait martelé qu'ils en étaient exclus par le succès du front républicain. La plupart des messages du discours introductif du nouveau premier ministre français jeudi soir étaient adressés à ce camp. Non seulement aux électeurs du RN (sur «la maîtrise de l'immigration» ou avec le maladroit éloge aux «gens d'en bas»), ce qui peut se défendre, mais surtout aux dirigeants du RN eux-mêmes (en insistant sur sa promesse de «respect à l'égard de toutes les forces politiques»). C'est que Marine Le Pen a désormais entre les mains le bouton de la censure. Le fait qu'elle soit passée de menace inacceptable à faiseuse de rois est probablement l'enseignement principal de cette nomination.

Mais le malaise va plus loin que ce paradoxe, qui est déjà le franchissement d'une sacrée ligne rouge. Quelques indices de ces premières heures de mandat méritent réflexion.

Tout d'abord, idéologiquement, la nomination de Michel Barnier donne une impression de continuité totale, dans la droite ligne d'un macronisme qui se droitisait au fil des ans, que ce soit sur les questions économiques ou sécuritaires. On peut légitimement penser que c'est la bonne voie pour le bien commun des Français, mais ce n'est pas l'esprit de leur vote. Le nouveau chef du gouvernement a même promis de reprendre la plupart des projets de loi en suspens. Comme si les législatives anticipées n'avaient pas eu lieu ou simplement confirmé l'Assemblée nationale sortante, aidant Emmanuel Macron à finalement convaincre la droite traditionnelle de s'allier avec lui.

Marine Le Pen a entre les mains le bouton de la censure

Les institutions françaises permettent au président de faire ce choix, mais, ce faisant, il nie une partie du message des électeurs et souligne davantage les écueils de plus en plus visibles de la Ve République. En envoyant le message d'une gauche reléguée à un rôle d'opposition impuissante alors qu'elle était sortie par surprise en tête du nombre de députés, Emmanuel Macron ouvre un boulevard à son aile la plus radicale. En choisissant l'option qui menace le moins ses réformes passées, comme celle des retraites, pourtant visée par une majorité d'électeurs, il donne l'impression de mépriser une grande partie des demandes de la population et conforte ceux qui sont tombés dans la colère et le dégagisme. Et ce quelle que soient les engagements de l'Elysée sur la liberté qui sera désormais laissée au nouveau premier ministre de constituer sa majorité et ses équipes, dans ce nouveau dispositif qui n'est ni une cohabitation, ni une majorité présidentielle, mais une «coexistence exigeante» selon l'élément de langage largement diffusé dans la presse.

Et puis il y a aussi la légère condescendance affichée par Michel Barnier pour son prédécesseur tombé en disgrâce présidentielle, ironisant sur l'enthousiasme de son inexpérience et la brièveté de son mandat face à «la sagesse» que lui donneraient ses propres «cheveux blancs». S'en prendre à Gabriel Attal, c'est se tromper de cible. Croire que les Français ont rejeté la fougue de la jeunesse est une erreur. Gabriel Attal est resté très populaire dans l'opinion et parmi les députés du bloc central… contrairement à Emmanuel Macron. Et c'est le président que visent les convaincus de Jordan Bardella, Raphaël Glucksmann ou Marine Tondelier, les stars montantes de la politique française. ■

A Ballens, le bras de fer autour du projet de super-gravière ne fait que commencer

VAUD L'Etat doit ouvrir au plus vite le site pour assurer l'approvisionnement en granulats naturels pour la construction. Mais dans la région et au-delà, la résistance s'organise depuis le passage des activistes en juin

Réunion de l'Association pour la sauvegarde des bois de Ballens et environs. *(BALLENS, 28 AOÛT 2024)*

TEXTE: CAMILLE KRAFFT
PHOTOS: CHRISTOPHE CHAMMARTIN/ LE TEMPS
𝕏 @CamilleKra

Il se souvient du «coup» que ça lui a fichu émotionnellement, Gilles Roch, agriculteur à Ballens. Quand il a appris que les militants avaient investi les bois pour dénoncer le projet de gravière, il n'était pas au village. Mais savoir que des jeunes venus d'ailleurs étaient arrivés pour défendre cette forêt avec laquelle chacun ici a une histoire, ça l'a remué. C'était en juin 2024 et dix jours après, les activistes du collectif Grondements des terres sont repartis, sous la pression des autorités. En quittant cette «commune tranquille vaudoise» du pied du Jura qui possède une parcelle située sur le plus grand gisement de gravier du canton, ils ont laissé derrière eux quelques cabanes dans les arbres et des cœurs qui balancent, à l'image de celui de Gilles Roch. «Un projet si grand, on ne peut pas être pour, mais on ne peut pas être contre non plus», résume ce paysan spécialisé dans le maraîchage et les cultures céréalières, membre du Conseil général de son village. «En tant qu'agriculteur bio de longue date, je suis sensibilisé à laisser cette forêt comme elle est. Economiquement, c'est bien sûr une opportunité pour la commune de Ballens. Mais il faut un projet plus modeste, sans nuisances de transport par camion. Pour cela, il faut diminuer la consommation de sable. C'est possible, il existe des alternatives.»

1 Un gisement gigantesque

De l'autre côté de la route, au lieu-dit Le Sépey, sable et gravier sommeillent pour l'heure sous les grands arbres, dont les feuilles sont caressées par un vent tiède en cette matinée d'été. Avec 18 millions de mètres cubes, le gisement abrite suffisamment de granulats naturels pour construire plus de 2000 répliques du Musée cantonal des beaux-arts, dernier témoin flamboyant d'une époque, à la fois proche et lointaine, où le béton était la star incontestée des matériaux de construction. A cela s'ajoute le gisement voisin des Bougeries et ses 16 millions de mètres cubes, qui figure également dans la planification cantonale.

Malgré tout ce sable, la perspective de l'exploitation a de quoi donner des insomnies à certains résidents du pied du Jura, où se concentrent 80% des réserves de granulats alluvionnaires naturels du canton. Jusqu'à Aubonne, dont le centre exigu étouffe au passage des poids lourds, les habitants souffrent déjà de la présence de plusieurs gravières qui charrient leur lot de camions, même si le raccordement au rail a été défini comme prioritaire par le canton. A Lausanne comme sur La Côte, le ballet continu des chantiers engloutit une quantité continue de gravier. Avec 2,3 millions de mètres cubes par an, la consommation vaudoise de granulats naturels est stable depuis quelques années. Mais les réserves locales s'amenuisent, alors que la part de granulats recyclés plafonne. Il y a dix ans déjà, le gisement du Sépey était décrit comme devant faire l'objet d'une «planification imminente», en raison notamment de sa proximité avec la voie ferroviaire. Aujourd'hui, le temps presse pour le canton.

2 «Aucune transparence»

En 2018, un premier projet d'un volume de 8 millions de mètres cubes représentant 20% des besoins vaudois sur une trentaine d'années a pu entamer une procédure d'autorisation. D'une surface d'environ 50 hectares, soit environ 35 terrains de foot, qui sera ouverte étape après étape, il devrait être mis à l'enquête en 2025 pour une ouverture prévue à l'horizon 2029.

C'était là l'un des buts avoués des activistes de Grondements des terres, qui avaient déjà occupé brièvement un site plus petit à Vufflens-la-Ville en 2023: obtenir des détails sur le planning du canton qui, depuis plus de trente ans que le projet mature, n'a jamais informé directement la population de la région de son avancée. «Tout se fait sans aucune transparence, déplore Françoise Malherbe, coprésidente de l'Association pour la sauvegarde des bois de Ballens et environs. Un grand nombre d'habitants ignorent encore qu'une gravière doit être exploitée ici. Et quand on apprend des choses, c'est via les médias.»

Le projet de gravière s'inscrit sur une parcelle forestière. *(BALLENS, 28 AOÛT 2024)*

> «Un projet si grand, on ne peut pas être pour, mais on ne peut pas être contre non plus»
> GILLES ROCH, AGRICULTEUR ET MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE BALLENS

Née à l'arrivée des militants, l'association qu'elle copréside compte aujourd'hui 120 membres. Des gens du village, de la région, et même de l'étranger: autour d'un projet de gravière que personne n'imaginait voir de son vivant se sont cristallisées des luttes universelles. Nature contre exploitation par l'homme. Décroissance contre profits. Matériaux alternatifs contre béton, les granulats naturels étant essentiellement destinés au marché de la construction. Le tout entre les mains d'un conseiller d'Etat, Vassilis Venizelos, suspendu en équilibre entre le collège de droite auquel il appartient et son ethos de gauche écologiste, que d'aucuns lui reprochent d'avoir déjà sacrifié à la realpolitik.

3 Les fruits d'une occupation

Mi-septembre, le ministre devrait rencontrer des représentants de l'association locale et du collectif Grondements des terres, qui demandent un moratoire sur l'ouverture de nouvelles gravières. «On attend de Vassilis Venizelos un positionnement en accord avec son statut d'élu vert», précise un sympathisant du mouvement.

Si elle n'a pas pris l'ampleur de la première ZAD de Suisse, qui s'est tenue sur la colline du Mormont entre octobre 2020 et mars 2021, l'action des militants a lancé la machine pour Ballens. Le 3 septembre dernier, une interpellation déposée au Grand Conseil relaie l'inquiétude «d'une part importante des populations du pied du Jura et de La Côte» quant au projet de gravière, décrit comme «pharaonique». Les porteurs du texte, qui affichent la même couleur que le ministre Venizelos, mentionnent la circulation des camions, l'impact sur l'environnement, la dévaluation des biens immobiliers. Ils s'interrogent également sur l'adéquation d'un tel projet avec le concept d'économie circulaire porté par le Conseil d'Etat.

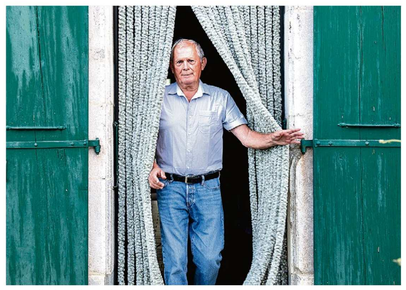

Le syndic de Ballens, Christian Croisier. *(BALLENS, 28 AOÛT 2024)*

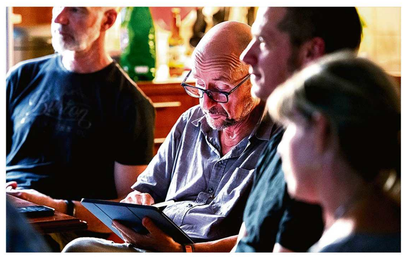

L'Association pour la sauvegarde des bois de Ballens compte dans ses rangs de nombreux habitants de la région. *(BALLENS, 28 AOÛT 2024)*

Quant aux organisations environnementales, elles sont dans les starting-blocks. «Nous pensons qu'il faut éviter à tout prix de créer de nouvelles gravières dans des zones de forêt», commente Alberto Mocchi, secrétaire général de Pro Natura Vaud. «On va devoir se pencher sur le dossier une fois qu'il sera mis à l'enquête. A ce stade, une opposition de notre part est probable au vu du contexte.»

4 Politiquement, un champ de mines

Politiquement, l'affaire ressemble à un champ de mines. D'un côté, l'un des principaux gisements de gravier du canton, alors que les autorités ont l'obligation légale d'assurer un approvisionnement en granulats naturels au marché vaudois pour quinze ans – un horizon loin d'être atteint à l'heure actuelle, selon Renaud Marcelpoix, chef de la division géologie à la Direction générale de l'environnement, qui évoque une couverture de quelques années seulement. En toile de fond bouillonnante, on trouve les objectifs de densification de la loi sur l'aménagement du territoire, la pression des milieux de l'immobilier alertant sur la crise du logement et un projet de métro reliant la gare de Lausanne au quartier de la Blécherette. Avec, en guise de pompon, ce pourcentage qui fait désordre à l'ère du développement durable: actuellement, 25 à 30% du gravier consommé dans le canton arrivent de France voisine par camion, à des prix imbattables.

Au-dessus du gravier de Ballens, une forêt comme on en trouve à 700 mètres d'altitude dans le parc naturel du Jura vaudois, chéri des amoureux de la nature. Cinq espèces de pics, des rouges-queues, des chevreuils, des hêtres, des épicéas, et aussi beaucoup de souvenirs, des émotions. «Cela fait dix ans que je cours ici, raconte François Cuneo, coprésident de l'Association pour la sauvegarde des bois de Ballens et environs. Ces bois sont connus loin à la ronde, certains viennent depuis Genève pour y cueillir des champignons. Il faut voir les cylindres de sondage, rouges pour Holcim, bleus pour Orllati. C'est à pleurer. Comment peut-on imaginer réaliser un projet pareil aujourd'hui? Même si on rebouche et qu'on replante après l'exploitation, il faudra un siècle pour que la forêt redevienne comme avant.»

Cheval de bataille d'Helvetia Nostra, filiale de la Fondation Franz Weber, la lutte contre l'implantation de gravières au pied du Jura n'est pas nouvelle. Mais la zone à défendre du Mormont a mis un coup de projecteur sur l'impact des carrières et gravières, tant au niveau local qu'au plan climatique. L'initiative populaire «Sauvons le Mormont», qui a vu le jour dans la foulée de la ZAD, veut limiter l'emploi du béton dans la construction. En juin, le Conseil d'Etat a présenté un contre-projet qui fait la part belle à l'économie circulaire, en même temps que la gravière de Ballens était placée sur le devant de la scène médiatique par les activistes.

5 Le choc des titans

Mais si le projet du Sépey remue autant ceux qui le combattent, ce n'est pas uniquement en raison des considérations environnementales. Ces contrées doucement vallonnées sont aussi le théâtre d'une guerre stratosphérique entre deux géants du secteur: le Vaudois Orllati et ses 400 millions de francs de chiffre d'affaires contre la multinationale Holcim, qui était déjà dans le viseur des militants du climat lors de l'occupation du Mormont. Chacun des deux exploitants a la mainmise sur différentes parcelles du Sépey ainsi que du gisement voisin. Des habitants de la région ont le sentiment d'être les jouets d'intérêts privés.

Premier arrivé sur les lieux, Holcim a signé des conventions d'exploitation avec certains propriétaires de parcelles de Ballens dès la fin des années 1980. C'était l'époque où les exploitants prospectaient dans le canton et misaient sur les gisements de gravier en espérant décrocher la timbale lors de la planification cantonale, ce qui nécessite de patienter plusieurs décennies. Après que le gisement de Ballens a été placé en priorité maximale par l'Etat dans son programme de gestion en 2016, un consortium composé de Holcim et de deux autres sociétés a logiquement déposé un dossier pour l'exploitation de la gravière. Mais il n'était pas seul sur le coup. A la même période, Orllati faisait parvenir à la Direction générale de l'environnement (DGE) son propre projet, situé sur deux parcelles voisines, rachetées par une de ses sociétés à des privés.

> Le projet est un sujet tabou au sein des sociétés locales

Estimant en 2018 que deux projets simultanés n'étaient pas nécessaires pour assurer l'approvisionnement du canton, ni acceptables «du point de vue des nuisances et de la protection de l'environnement», la DGE a tranché en faveur du consortium. Orllati a fait recours jusqu'au Tribunal fédéral, sans succès, ce qui explique en partie pourquoi le projet a pris autant de retard. Les parcelles que le constructeur a rachetées sont en outre grevées d'une servitude d'exploitation en faveur d'Holcim, Orllati ayant raflé un terrain déjà convoité par le cimentier. Cet aspect fait l'objet d'une procédure civile qui s'éternise. S'il gagne, le groupe de Bioley-Orjulaz devrait pouvoir exploiter dans la foulée de son concurrent. Mais plusieurs connaisseurs du dossier affirment que les mastodontes n'auront pas d'autre choix que de s'entendre à terme.

6 Un sujet tabou

Au-delà des aspects financiers, ce type de projet a également une influence sur les relations entre les habitants. Alors que l'Association pour la sauvegarde des bois de Ballens et environs compte surtout dans ses rangs des membres arrivés plus récemment dans la région, les personnes issues des familles historiques du village semblent plus loyales à la gravière – même si cette loyauté s'exprime parfois à contrecœur. «Mon père a signé une convention sur sa parcelle, raconte une source. Il est attaché à ces bois, mais il ne voulait pas se mettre à dos les bourgeois du village en refusant de signer. Et puis, on lui a dit que sa forêt ne survivrait pas si les parcelles alentour étaient exploitées. Tout ce qu'il espère, c'est ne pas voir la gravière de son vivant.»

Selon une habitante, le projet est un sujet tabou au sein des sociétés locales, comme l'abbaye ou la gym des dames. «Si on essaie d'évoquer le sujet, on se fait clouer le bec.» Le Conseil général, qui ronronne d'ordinaire dans un paisible consensus, menace de se transformer en un lieu d'intenses débats, alors que certains opposants ont fait des demandes pour intégrer l'organe législatif. «Certaines personnes vivent au village depuis vingt ans et ne se sont jamais intéressées aux affaires de la commune jusque-là», regrette le syndic. Même au sein des couples, la gravière promet des discussions tendues. «Dans les ménages, les dames sont généralement pour garder la forêt telle quelle, les hommes pour l'exploiter», commente un habitant.

7 Des autorités qui rassurent

Mais pour Christian Croisier, le projet doit à présent aller de l'avant. Le syndic se veut optimiste. «On ne va pas enlever toute la forêt d'un coup. Elle sera exploitée par bandes. A Berolle, où la gravière a cinquante ans, on ne voit même plus aujourd'hui où elle a commencé. Concernant les nuisances, on essaie de prendre toutes les mesures possibles pour protéger le village.» Quant au géologue cantonal Renaud Marcelpoix, il souligne que le projet n'est pas encore arrêté. «Il y a différents scénarios d'exploitation. Il est prévu de raccorder la gravière aux voies de la ligne Morges-Bière-Cossonay, mais la coordination avec l'exploitation ferroviaire, dont les CFF, prend du temps.» Le géologue cantonal ajoute que «le Conseil d'Etat va par ailleurs revoir prochainement son programme de gestion des carrières et gravières pour adapter le nombre de sites au besoin tout en prenant en compte la finitude des ressources. On ne peut pas ouvrir des gravières n'importe où, car on est guidés par l'histoire géologique. Mais on en ouvre beaucoup moins que par le passé. Et avec le glacier du Sépey, on économiserait huit autres gravières.»

Pas de quoi calmer les ardeurs des activistes, selon ce sympathisant de Grondements des terres: «Si les voies légales sont épuisées à un moment donné, on se réserve le droit de mener d'autres actions dans le respect de nos principes de non-violence.» ■